



La commune de DINGY-ST-CLAIR Recrute

2 ANIMATRICES- ANIMATEURS ENFANCE- JEUNESSE 1 AGENT PERISCOLAIRE

La commune de Dingy représente 1500 habitants dont 160 enfants sont scolarisés.

Nous accueillons 120 enfants le midi répartis en deux services sur les deux écoles maternelles et élémentaires.

Le soir, environ 50 enfants fréquentent le périscolaire et le mercredi, une trentaine d'enfants peuvent être accueillis. L'accueil de loisirs est ouvert une semaine pendant les vacances scolaires sur 4 périodes.

Missions

- Accompagner et encadrer les enfants durant le temps de repas.
- Aider au service et participer à la surveillance des enfants.
- Accueillir et animer un groupe d'enfants le soir au périscolaire
- Animer et encadrer les enfants durant l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances.
- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animations et de loisirs.
- Participer aux temps d'échanges de pratiques et aux réunions d'équipe
- Assurer la propreté des espaces et les gestes barrières

Profil demandé

Titulaire ou en cours de formation CAP petite enfance/ BAFA ou équivalence.

Expérience et autonomie recherchée, néanmoins réorientation professionnelle ou nouvel entrant étudiés

Temps de travail : Temps non complet

1^{er} poste : 18,5h semaine sur le temps scolaire (périscolaire) + 4h entretien locaux minimum

Remplacement congé parental

L/M/J/V : 11h30-13h30 et 16h30/18h00

1 mercredi sur 2 : 8h30- 17h30

+ 1 semaine de 35h à chaque petite vacances (octobre, février, avril, juillet) - extrascolaire

2^{ème} poste : 25 heures sur le temps scolaire (périscolaire) – **poste permanent**

L/M/J/V : 11h30-13h30 et 16h30/18h30-

Tous les mercredis : 9h-18h

+ 1 semaine de 35h à chaque petite vacances (octobre, février, avril, juillet) – extrascolaire

3^{ème} poste : 8h par semaine sur le temps scolaire (pause méridienne et cantine)

L/M/J/V : 11h30-13h30

Rémunération

Selon barème de la fonction publique territoriale + régime indemnitaire (primes) + 13^{ème} mois + CNAS (comité d'entreprise) et participation employeur aux régimes prévoyance et mutuelles.

Contrat – statut

Agent de la fonction publique ou agent contractuel.

Contrats d'une année renouvelables et évolutifs

Titularisation possible

3 POSTES A POURVOIR

1^{er} poste au 7 JUIN et 2 postes au 30 AOUT 2021

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) **avant le 31/05/2021**

Mairie de Dingy-St-Clair – 55 Place de l'église – 74230 DINGY ST CLAIR

A l'attention de Mme DUVAL Nathalie

Ou par mail à l'adresse periscolaire@dingystclair.fr